

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 AVRIL 2016**

L'an deux mille quinze, le mardi cinq avril, le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire à 20 heures, en la Mairie de Chênex.

ORDRE DU JOUR :

- Divers
- Retour d'informations réunions CCG
- Informations d'urbanisme
- Etude piste cyclable
- Point révision PLU
- Projet extension école et cantine
- Containers semi-enterrés
- Analyse candidatures pour projets salle des fêtes et fermette
- Garantie d'emprunt

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 05 AVRIL 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

Présents : Michel BARROYER, Jocelyne COINDET, Pierre-Jean CRASTES, Nadège LAMARLE, Martine MABUT, Fabian BOURDIN, Julie DEYERMENDJIAN, Marianne RICARD, Jean-Luc ROTH, Stéphane ROZE, Stéphane MARECHAL, Léon DUVAL, Patricia COLIN, Philippe PARENT.

Excusée : Mélanie MULLER-CARRILLAT

Martine MABUT a été élue secrétaire.

1) Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance du compte-rendu du 22 mars 2016.

2) **DIVERS ET POINT TRAVAUX :**

- le projet du local ado est en cours de réflexion
- le nettoyage de la voirie a été réalisé
- le service technique a déménagé au nouveau bâtiment technique communal
- le chemin des vignes a été aplani
- le service technique a procédé à l'abattage des arbres morts devant la mairie et sur le chemin du Mont
- la remise en place des jardins communaux est à prévoir très prochainement

3) **INFORMATIONS URBANISME :**

La commission urbanisme doit se réunir le mercredi 13 avril à 18h45 pour l'analyse des dossiers d'urbanisme de 2016.

4) RETOUR INFORMATIONS REUNIONS CCG

A l'occasion du bureau des maires, les élus ont souhaité engager une démarche intercommunale de recensement des faux résidents secondaires grâce un regroupement d'informations notamment fiscales, ce qui permettrait d'augmenter les recettes des fonds frontaliers. Un modèle de courrier sera ensuite proposé.

5) PRESENTATION AVANCEES ETUDE PISTE CYCLABLE :

Monsieur le Maire présente les différentes avancées du projet de piste cyclable entre Viry et Valleiry et les solutions à trouver aux problèmes rencontrés le long du tracé. En ce qui concerne la partie de la piste sur la commune, le carrefour de la Boutique devra faire l'objet d'une réflexion pour une bonne sécurisation.

6) PROJET EXTENSION ECOLE ET CANTINE :

Le projet initial d'extension de la cantine scolaire a été modifié afin de rajouter à l'occasion de ces travaux, une création de salle de classe et de salle de repos.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal ce nouveau projet ainsi que les modalités de financement pour un montant total de 460 000€ HT, décomposé comme suit :

7) Maîtrise d'œuvre :	50 000€ HT
8) Travaux :	400 000€ HT
9) Divers :	10 000€ HT

Le conseil municipal, à l'unanimité:

◆ **Approuve** le projet de la d'extension de la cantine scolaire ;

◆ **Fixe** les modalités de financement comme suit :

- Participation Département :	92 000€ HT
- Subvention DETR :	230 000€ HT
- Autofinancement :	138 000€ HT

Soit TOTAL TTC de la recette : 460 000€ HT

◆ **Demande** à Monsieur le Maire de prévoir les crédits nécessaires à cette opération au budget 2016 ;

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les actes et conventions nécessaires à l'application de la présente délibération ;

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention DETR auprès du Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.

Une variante au scénario n°3 a été demandé à l'architecte consistant à aménager une salle de classe à la place de la salle de motricité, agrandir la cuisine sur la salle à manger actuelle et prévoir une extension de la salle de repas.

10) POINT REVISION PLU :

Le groupe « PLU » est en attente des plans modifiés des futures zones d'extension par l'urbaniste. Il doit se réunir le 22 avril et la commission le 29 avril pour avancer sur ce dossier.

Le groupe « Chemins » a convenu d'une réunion le vendredi 29 avril à 16h30 pour faire l'inventaire des chemins piétonniers de la commune et discuter de leur réfection.

11) POINT TRI SELECTIF ET ORDURES MENAGERES :

A l'occasion de l'installation des containers d'ordures ménagères et de tri sélectif au nouveau bâtiment technique communal, un devis pour le terrassement a été demandé.

Il s'élève à 4 330€ HT. A ce montant s'ajoute le coût total des containers de tri de 9 000€ (dont 1500€ de subvention par container de la CCG), les containers d'OM étant intégralement pris en charge par la CCG.

Mr Barroyer précise qu'il conviendrait d'attendre une commande groupée pour bénéficier d'une négociation des tarifs.

Les élus sont d'accord avec cette idée et donnent leur autorisation pour cet investissement.

Concernant le point tri sélectif du centre du village, les containers aériens seront remplacés gratuitement par la CCG mais une réflexion est à mener pour le réaménagement de ce site.

12) SELECTION CANDIDATURES AAPC PROJETS FERMETTE ET SALLE DES FÊTES :

Monsieur le Maire présente les conclusions de la réunion des élus chargés de sélectionner les candidats des AAPC pour les projets fermette et salle des fêtes.

Il propose de retenir les 3 candidats suivants pour ces 2 projets :

- Martin Grenot Architecte
- Beauquier Architecte
- Denis Perret Architecte

Deux rencontres seront organisées courant mai pour évoquer ces projets et engager la discussion sur les possibilités d'aménagement.

13) GARANTIES D'EMRUNTS :

Les élus de la CCG ont souhaité faire un bilan des garanties d'emprunts consenties par les communes de la CCG car ils s'interrogent sur l'opportunité de poursuivre cette démarche compte tenu des risques encourus.

Seul un cas en France en 40 ans s'est présenté où une collectivité a dû se substituer à l'organisme garanti.

Les conseillers jugent cette question sans enjeu.

14) SECURISATION RD23 :

Monsieur le Maire indique aux conseillers avoir rencontré les services du Département pour leur faire part de la décision d'implantation définitive des chicanes sur la RD23. Les travaux devraient débuter d'ici la fin du mois.

Un courrier leur a été également envoyé pour demander le déplacement de l'entrée d'agglomération.

Afin de limiter la vitesse à 70km/h entre Chênex et Valleiry, une demande commune devra être présentée.

Il conviendra également de s'interroger sur les systèmes de limitation et de sécurisation à installer avant ces chicanes.

15) PARCELLES BOIS DU MONT :

La Commune a été sollicitée en tant que propriétaire voisin de parcelles situées dans les bois du mont pour l'éventuelle utilisation de son droit de préférence à l'achat.

Une de ces parcelles longe le pré carré et faisait l'objet du projet de réhabilitation du chemin des bois du Mont. Le prix de vente est fixé à 8 000€ pour l'ensemble des parcelles. Après consultation de la Safer, ce prix de vente est très supérieur au prix moyen/m².

Le projet d'aménagement n'étant pas finalisé et une autre solution pouvant être trouvée, les élus ne souhaitent pas faire de proposition.

16) RODP SYANE :

M. le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité n'avait pas été actualisé depuis un décret du 27 janvier 1956. L'action collective des autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité, telles que le Syndicat d'énergies auquel la commune adhère, a permis la revalorisation de cette redevance.

M. le Maire donne connaissance au Conseil du décret n° 2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Il propose au Conseil :

- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu au décret visé ci-dessus ;
- que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédent la publication de l'index connu au 01^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué.

Entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

D'ADOPTER la proposition qui lui est faite concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

La séance est levée à 22h15.

Le Maire,
P.J. CRASTES

Les Conseillers

Michel BARROYER	Fabian BOURDIN	Jocelyne COINDET
Patricia COLIN	Julie DEYERMENDJIAN	Marianne RICARD
Nadège LAMARLE	Martine MABUT	Philippe PARENT
	Jean-Luc ROTH	Stéphane ROZE
Fabian BOURDIN	Léon DUVAL	